# Formation

# Introduction à la santé et sécurité du travail sous juridiction provinciale

DATES ET HEURES: Lundi 3 novembre, mardi 4 novembre

et mercredi 5 novembre 2025, de 9h à 17h

**ENDROIT**: AFPC, bureau régional de Montréal

5800, rue St-Denis, bur. 1104, Montréal, H2S 4L5

### Cette formation est offerte à tous les districts:

Estrie/Bois-Francs (1), Laval/Laurentides/Lanaudière/Abitibi-Témiscamingue (2), Québec/Québec métro (3), Mauricie (4), Saguenay/Lac St-Jean/ Chibougamau/Chapais (5), Montérégie (6), Montréal (7) et

Bas St-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleines/Côte-Nord (8).

Cette formation aborde les problèmes de santé et sécurité des milieux de travail. On y explique les causes et les symptômes, on apprend à comprendre et à appliquer les lois qui nous protègent et à élaborer un plan d'action pour remédier syndicalement à ces situations.

Cette formation est un préalable à tous les autres cours en santé et sécurité. Il est offert aux président-e-s des sections locales, aux membres des comités santé-sécurité et membres représentant-e-s santé-sécurité et tout autre membre intéressé par la santé et la sécurité au travail.

# DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 9 octobre 2025, midi

Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s: l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.

Selon les politiques nationales de l'AFPC présentement en vigueur, vous devez ne présenter aucun symptôme pour participer aux réunions en présentiel. Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation.

## Pour vous inscrire:

Faites parvenir le formulaire d'inscription rempli, ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com sous l'onglet « Éducation ».

Par courriel: BureauRegionalMontreal@psac-afpc.com

Par télécopieur : 514 875-8399

